



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Programme FEDER / FSE+

2021-2027

Nouvelle-Aquitaine

Compétences et innovation

Objectif spécifique 1.4

Développer les compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprises (FEDER)



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Présentation de l'Objectif spécifique

La crise sanitaire a fragilisé la société dans toutes ses composantes. Dans ces périodes, il convient de lutter contre l'obscurantisme et la défiance envers la science, en facilitant la compréhension des enjeux liés à l'innovation. Tenant compte du profil spécifique de la Nouvelle-Aquitaine et de la rapidité des évolutions technologiques, il s'agira de soutenir les conditions permettant le développement et l'accueil de formations initiales supérieures adaptées aux besoins des entreprises. De la même manière, sous les effets de la crise sanitaire la filière formation dans son ensemble connaît une accélération importante de sa mutation. La mobilisation de cet objectif spécifique vise à soutenir le nécessaire cap de transformation de l'appareil de formation dans ses équipements pour une meilleure réponse aux mutations des territoires et aux besoins des acteurs économiques des filières prioritaires régionales. Cet objectif spécifique visera également à développer les compétences des salariés et dirigeants des PME dans les secteurs d'activité stratégiques régionaux.

Critères de sélection

> Toutes les opérations financées devront s'inscrire dans la stratégie de spécialisation intelligente (S3) en lien avec les filières prioritaires régionales

1/ Coordonner les entreprises et les établissements de formation et sensibiliser sur les thématiques S3 auprès de la population

Typologie d'actions	Critères de gestion	OCS
<p>> Programmes d'actions de sensibilisation à la culture de l'innovation et des sciences, d'animation et de vulgarisation auprès de la population</p> <p>> Actions de coordination entre les différents acteurs de la diffusion des sciences et techniques, les établissements de formation et les entreprises, Investissements immobilier/mobilier dédiés</p> <p>Ces actions devront permettre d'appréhender l'innovation au sens large et les métiers associés en lien avec les besoins des entreprises des filières régionales prioritaires. Elles s'inscrivent parmi les actions transversales identifiées dans la S3 comme essentielles à la promotion de l'innovation sur le territoire régional</p>	<p>La coordination des actions proposées par les établissements avec les entreprises/les établissements d'enseignement/de formation devra être explicitée</p>	<p>Dépenses de personnel directes < 60% du cout total => application du taux de 15% aux dépenses directes de personnel pour calculer les dépenses indirectes de l'opération (pour les opérations > 200 000€)</p> <p>Dépenses de personnel directes > 60% du cout total => application du taux de 40% aux dépenses directes de personnel pour calculer tous les autres couts de l'opération</p> <p>Pas de couts simplifiés pour les opérations constituées à 100% de dépenses d'investissement (immobilier/équipement) ou à 100% de dépenses de personnel</p>

2/ Accompagner le développement des compétences disponibles pour les besoins des acteurs économiques des filières prioritaires du territoire

Typologie d'actions	Critères de gestion	OCS
<ul style="list-style-type: none"> > Construction/rénovation des locaux d'enseignement > Soutien aux capacités d'accueil, à l'acquisition d'équipements et à la transformation numérique des organismes de formation. L'acquisition d'équipement ou les aménagements engagés en vue de la transformation numérique des établissements devront s'inscrire dans une dimension d'innovation (aménagements et équipements innovants ou permettant une innovation dans les pratiques) > Aménagement et équipements d'espaces d'enseignement et de travaux pratiques répondant aux besoins des acteurs socio-économiques, (notamment la démarche Usine du Futur) > Construction/rénovation/aménagement et équipement de plateaux techniques innovants au profit de la formation professionnelle proposés notamment dans une logique partenariale et de mutualisation des équipements > Actions de sensibilisation, de communication, de mise en relation, de professionnalisation et d'outils/équipements favorisant la montée en compétences des entreprises notamment des dirigeants 	Pas de critères de gestion spécifiques	Pas d'option de couts simplifiés retenue

3/ Développer l'entrepreneuriat étudiant

Typologie d'actions	Critères de gestion	OCS
<ul style="list-style-type: none"> > Information, sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant > Accompagnement des structures d'appui aux projets d'étudiants entrepreneurs par le déploiement d'outils, de services et d'aménagements dédiés 	Pas de critères de gestion spécifiques	Application du taux de 15% aux dépenses directes de personnel pour calculer les dépenses indirectes de l'opération (pour les opérations > 200 000€)

Lignes de partages avec le FSE+:

Le FEDER soutiendra toutes les actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement des structures permettant de développer l'entrepreneuriat étudiant dans les domaines prioritaires de la S3 régionale (ex: accompagnement à la création de start-up, incubateurs des universités ou grandes écoles).

Le FSE+ soutiendra les actions de promotion de l'entrepreneuriat à destination de tout public, dont les étudiants lorsque les actions portées ne seront pas dédiées uniquement à ce public.

Par ailleurs, le FEDER soutiendra les investissements relatifs au développement de plateaux techniques dédiés à la formation professionnelle afin d'adapter l'appareil de formation aux besoins des entreprises des filières prioritaires. Le FSE+ interviendra sur le soutien aux actions de formation ainsi que sur le développement d'outils, de dispositifs et l'appui à l'ingénierie permettant la transformation de l'appareil de formation.



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

L'EUROPE EN RÉGION



■ Bénéficiaires

- Etablissements de recherche et d'enseignement supérieur, Centres de formation
- Associations
- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Etablissements publics, GIP, Consortium d'acteurs
- PME
- Organismes consulaires

■ Indicateurs

➤ **Indicateur de réalisation :**

- Nombre d'établissements et centres de formation soutenus

➤ **Indicateur de résultat :**

- Nombre de bénéficiaires de ces actions

■ Contacts

ue.innovation@nouvelle-aquitaine.fr

FSE.FORMATION@nouvelle-aquitaine.fr